



Impôt sur la fortune - Fortune imposable au 01/01/2024 (congrégation religieuse)

Veillez déclarer les éléments de fortune du bilan consolidé (englobant, en tant que bilan consolidé, les éléments de l'actif et du passif tant de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent que des maisons de cette dernière / ce dernier constituant des "Hilfsgesellschaften"), ainsi que les éventuels éléments de fortune personnels des membres de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent non repris au bilan consolidé précité.

Fortune immobilière

Eléments de fortune imposables

Eléments de fortune exempts

Z0010

Immeubles bâtis et non bâtis situés au Luxembourg (à indiquer par leur valeur unitaire)

Z0020

La valeur unitaire n'a pas été établie pour tous les éléments

☐

Z0030

Immeubles bâtis et non bâtis situés à l'étranger (à indiquer par leur valeur estimée de réalisation)

Z0050

Total de la fortune immobilière

Autres éléments de fortune

Z0070

Droits d'exploitation

Z0090

Immobilisé (sauf titres évalués au 31/12)

Z0110

Réalisable et disponible (sauf titres évalués au 31/12)

Z0130

Titres évalués au 31/12

Z0250

- Annulation hors bilan des créances intragroupe

Z0350

- Abattement (§ 67 (2) BewG)

Z0375

Sous-total avant exonérations



Z0400

- Exonération participation(s) (§ 60 BewG)

Z0410

- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§ 60bis BewG)

0075

Z0420

0085

- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§ 60ter BewG)

Z0500

Total de la fortune brute

Z0600

Dettes et provisions

Z0615

Dont dettes intragroupe

Z0620

Dont dettes non déductibles (§ 60, § 60bis et § 60ter BewG)

Z0630

Dont provisions selon article 46, numéro 8 L.I.R.

Z0750

Dettes et provisions déductibles

Z0800

Z0800

Z0900

Total des déductions

Z1000

Total de la fortune nette

300



Demande de réduction de l'impôt sur la fortune par constitution d'une réserve quinquennale spéciale (§ 8a VStG)

F1200	Par affectation du bénéfice de l'année d'imposition 2023
F1210	Par affectation des réserves libres antérieurement constituées (seulement à défaut de bénéfice suffisant)
F1230	Montant de la réduction de l'impôt sur la fortune (1/5 de la réserve constituée)

Dissolution prématurée d'une partie ou de la totalité d'une réserve quinquennale pendant l'année d'imposition 2023 (§ 8a, alinéas 3 et 3a VStG)

Y a-t-il eu dissolution prématurée d'une partie ou de la totalité d'une réserve quinquennale pendant l'année d'imposition 2023 (§ 8a, alinéas 3 et 3a VStG)?

oui non

Année de la constitution de la réserve quinquennale utilisée

F1232	2019
F1232	2020
F1232	2021
F1232	2022
F1233	Montant utilisé de la réserve quinquennale
F1234	Montant de l'ajout à l'impôt sur la fortune (1/5 de la réserve utilisée)



n° de dossier									
complément modèle 500 / page 23								année: 2023	

Veuillez déclarer les éléments de fortune du bilan consolidé (englobant, en tant que bilan consolidé, les éléments de l'actif et du passif tant de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent que des maisons de cette dernière / ce dernier constituant des "Hilfsgesellschaften"), ainsi que les éventuels éléments de fortune personnels des membres de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent non repris au bilan consolidé précité.

	Devise	Euro
F1300 1020	Immobilisations financières (23*)	
F1310 1025	Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'organisme à caractère collectif a un lien de participation à l'exception des créances envers les «Hilfsgesellschaften» (41*)	
F1320 1030	Valeurs mobilières (50*)	
F1330 1035	Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse (51*)	
F1340 1040	Somme des comptes (23, 41, 50, 51 du plan comptable normalisé)	
F1350 1045	Total bilan consolidé (établi sur la base du plan comptable normalisé) abstraction faite des créances envers les «Hilfsgesellschaften»	

Signature

Le représentant légal (ou toute personne mandatée par ce dernier)

, le